

SCoT
Schéma de Cohérence Territoriale

Bilan de la concertation

Vu pour être annexé à la délibération du : 19 Juin 2023



SOMMAIRE

1- MODALITÉS DE LA CONCERTATION DÉFINIES PAR LA DÉLIBÉRATION D'ÉLABORATION DU SCoT	p.2
2- TABLEAU SYNOPTIQUE DES MODALITÉS DE CONCERTATION MISES EN ŒUVRE DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DU SCoT	p.3
3- LES TEMPS DE LA CONCERTATION MIS EN ŒUVRE DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DU SCoT	p.4
LES RÉUNIONS PUBLIQUES	p. 4
LES CONFÉRENCE DES MAIRES	p. 7
LES RENCONTRE AVEC LES ACTEURS ÉCONOMIQUES	p. 7
LES EXPOSITIONS	p.8
4- LA COMMUNICATION MISE EN ŒUVRE DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DU SCoT	p.9
AFFICHAGE DANS L'ESPACE PUBLIC	p. 9
COMMUNICATION NUMÉRIQUE	p.9
ARTICLES DE PRESSE	p.11
LETTRES SCoT	p.12
REGISTRE DE CONCERTATION PUBLIQUE	p.17
5- SYNTHÈSE ET CONCLUSION	p. 19

1- MODALITÉS DE LA CONCERTATION DÉFINIES PAR LA DÉLIBÉRATION DE PRESCRIPTION DU SCoT

Par délibération en date du 01 avril 2016, le Syndicat Mixte du SCoT du Pays Berry-Saint-Amandois a prescrit la révision de son Schéma de Cohérence Territoriale sur l'ensemble de son territoire.

La délibération définit les modalités de concertation prévues tout au long de la procédure dont l'objectif est de prendre en compte les contributions et les points de vue du public dans l'élaboration du document.

Il retenu les modalités de concertations suivantes, qui seront mises en place en fonction de l'avancement de l'élaboration du SCoT:

- Un affichage de la présente délibération au siège du Pays pendant toute la durée des études nécessaires au Pays ;
- Mise à disposition au siège du Pays et sur le site internet du Pays d'un dossier assorti d'un registre d'observations qui lui permette de s'informer du déroulement de la procédure et de prendre connaissance des orientations étudiées à travers les principales décisions prises en comité syndical et les public étapes d'avancement validées en bureau syndical ;
- La population pourra également faire valoir toutes contributions écrites en les adressant à Monsieur le Président du Syndicat Mixte de développement du Pays Berry-Saint-Amandois. Ce dossier sera complété au fur et à mesure de l'avancée des différentes étapes de l'élaboration du SCoT ;
- Le dossier sera actualisé et consultable jusqu'à l'arrêt du projet d'élaboration au siège du syndicat mixte de développement du Pays Berry-Saint-Amandois et des intercommunalités membres, aux jours et aux horaires habituels d'ouverture et sur le site internet du Syndicat Mixte du Pays Berry-Saint-Amandois ;
- Organisation de réunions publiques, au moins 2 par communauté de communes pendant la durée de l'élaboration du SCoT. Ces réunions permettront d'échanger de façon interactive et directe avec la population, aux étapes clefs de la procédure ;
- Organisation d'une réunion avec les associations et les groupes économiques
- Organisation d'une exposition
- Publication d'articles dans la presse et/ou sur le site internet du syndicat

2 - TABLEAU SYNOPTIQUE DES MODALITÉS DE CONCERTATION MISES EN ŒUVRE DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DU SCoT

Modalités de concertations prévues par la délibération de prescription du 6 avril 2016	Mise en œuvre réalisée dans le cadre de la procédure de révision du SCoT
Affichage au siège du Pays durant toute la durée des études	Tout au long de la démarche les diverses informations concernant les réunions et l'avancée du projet ont été affichées au siège du Pays Berry-Saint-Amandois.
Mise a disposition du public au siège du Pays et sur internet du dossier complet assorti d'un registre d'observations sur le déroulement de la procédure et ce jusqu'à l'arrêt du projet.	Au fil de la démarche, des dossiers ont été mis à disposition dans les communautés de communes membres du Syndicat afin de permettre à leurs habitants de prendre connaissance de l'information disponible. En outre, un site internet était disponible pour obtenir des informations sur les démarches et l'avancée du projet.
Contributions écrites de la population aux différentes étapes de l'élaboration du SCoT	Il était possible, pendant toute la durée de la démarche d'élaboration du SCoT d'écrire au président du Syndicat Mixte du SCoT du Pays Berry-Saint-Amandois. Était également mis à disposition un registre de concertation au siège du syndicat mixte du Pays Berry-Saint-Amandois
Organisation de réunions publiques	Des réunions publiques participatives ont été organisées avec la population pour échanger avec l'équipe du SCoT dès le second semestre 2020.
Organisation d'une réunion avec les associations et les groupes économiques	Des auditions d'acteurs économique ont eu lieu avec un représentant de la chambre du commerce (Mr. Bonneau) et une représentante de la chambre des métiers (Mme. Dougy)
Organisation d'une exposition	Une exposition ouverte au public et itinérante sur l'ensemble du territoire, permettait de s'informer sur les conclusions des différentes phases de la mission.
Publication d'articles dans la presse et/ou sur le site internet du syndicat	Des articles dans les bulletins communautaires et municipaux ont été publiés afin d'informer sur la démarche du SCoT.

3- LES TEMPS DE LA CONCERTATION MIS EN ŒUVRE DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DU SCoT

Les réunions publiques

Sur le temps de la procédure le Syndicat Mixte du Pays Berry-Saint-Amandois a organisé 3 réunions publiques visant à présenter, aux étapes clés l'avancée du projet. Le développement ci-dessous synthétise leur déroulé et les principaux apports, contributions qui ont eu lieu.

La délibération de prescription de révision du SCoT fixait « L'organisation de réunions publiques, afin d'échanger de façon interactive et directe avec la population, aux étapes clefs de la procédure ».

Conscient de la nécessité d'associer plus fortement la population dans la construction de ce projet de territoire, le Syndicat Mixte du SCoT du Pays Berry-Saint-Amandois a finalement réalisé 4 réunions publiques.

Les trois réunions publiques devaient se réaliser en visioconférence sous la forme de webinaires :

Les 2 réunions sur le PAS ont eu lieu :

- le 23 septembre 2021: 15h30 - 17h.
- le 23 septembre 2021: 18h - 19h30.

Les 2 réunions sur le DOO ont eu lieu :

- le 13 décembre 2022 : 16h00 - 17h30
- le 13 décembre 2022 : 18h00 - 19h30



Affichage au siège du Pays concernant les deux réunions publiques en distanciel

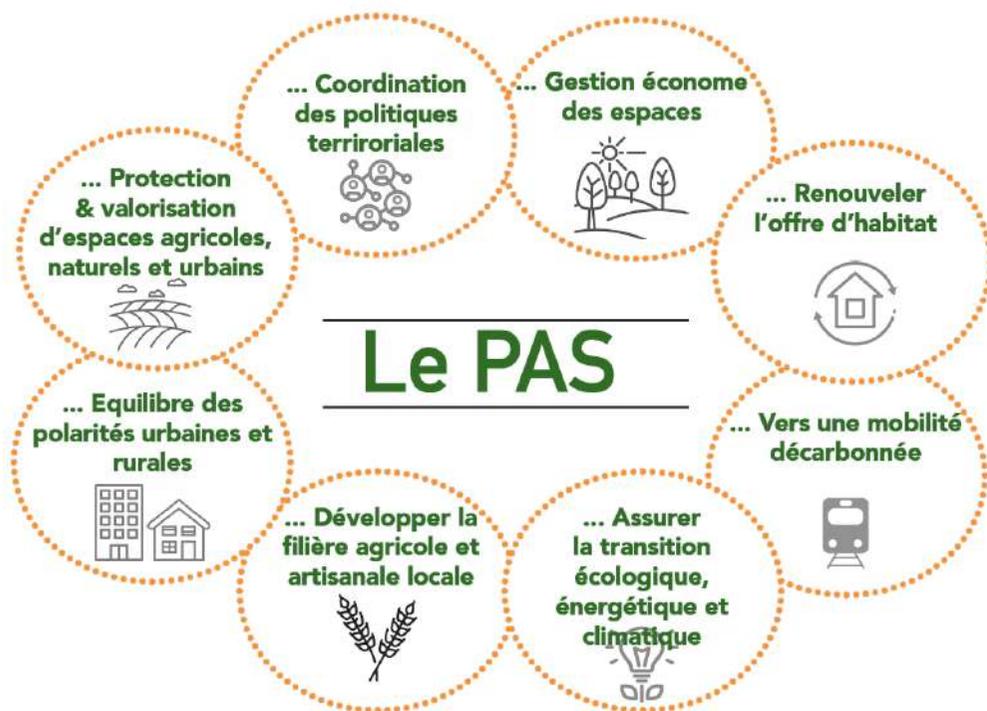
3- LES TEMPS DE LA CONCERTATION MIS EN ŒUVRE DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DU SCoT

1ère Phase : Présentation du PAS

Les deux réunions publiques du 23 septembre 2021 ont été organisées en distanciel. Elles avaient pour thème la présentation de la stratégie développée pour le Plan d'Aménagement Stratégique (PAS). L'objectif était alors d'échanger sur le contenu du PAS avec les habitants du territoire.

Les réunions étaient composées de plusieurs temps

- Rappel de la démarche de SCoT et de son contenu
- Avancement de la démarche et prochaines étapes
- Présentation des axes stratégiques du PAS



Le Plan d'Aménagement Stratégique

- La première réunion s'est déroulée de 15h30 à 17h, avec 8 personnes.
- La deuxième réunion s'est déroulée de 18h à 19h30, avec 13 personnes.

Au cours de ces deux Réunions Publiques plusieurs échanges constructifs ont eu lieu et divers thèmes ont été abordés. Une fiche de synthèse reprend ci-dessous les interventions et remarques faites durant les réunions.

Synthèse des réunions publiques du 23 septembre 2021
Présentation du PAS

Les thèmes proposés et les idées de projet

Développement économique

- Dispositif de points de vente collectifs mis en place dans le Berry Grand Sud.
- Redynamisation du territoire et développement de l'offre de marketing territoriale.
- Réaliser des équipements de gamme supérieure pour attirer des personnes actives qui ont des envies de service à proximité de leur lieu d'habitation.

Mobilités

- Mieux satisfaire les besoins en mobilité des personnes âgées vivant sur la commune
- Le développement de l'offre de mobilité et l'affirmation de pôles permettrait de répondre à ces besoins
- Mise en avant du réseau pouce, consistant en une communauté de conducteur et d'autostoppeur, permettant de développer le covoiturage dans les territoires

Culture

- Développer une offre culturelle afin d'accéder à des expositions et des services culturels de proximité.
- Développement d'une programmation intersites.

3- LES TEMPS DE LA CONCERTATION MIS EN ŒUVRE DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DU SCoT

2^{ème} Phase : Présentation du DOO

Cette deuxième réunion publique s'est déroulée à la date du 13 décembre 2022. Elle a été annoncée notamment par le biais des réseaux sociaux.

A l'issue de cette campagne (identique à celle menée pour la première session de réunion publique), aucune inscription n'a été recensée.

Au vu de l'absence d'inscription et pour permettre une facilité de participation des personnes travaillant et une facilité logistique pour les personnes voyant le post :

- Les horaires des réunions publiques ont été décalées à 16h00 et 18h00, reprenant les horaires des réunions publiques organisées pour le Projet d'Aménagement Stratégique ;
- Les liens de connexion ont directement été publiés sur la page facebook pour faciliter la participation et supprimer l'étape d'inscription.

Suite à cette seconde publication, le président du Pays Berry Saint-Amandois, la Directrice du Pays Berry Saint-Amandois et le un représentant d'atopia étaient connectés au système de visio-conférence aux heures annoncées. Aucune personne ne s'est connectée aux réunions de présentation du Document d'Orientation et d'Objectifs.

Ces réunions publiques n'ont donc pas été réalisées pour faute de participants.

 **Pays Berry St-Amandois**
5 décembre 2022 · 🌐

[Schéma de Cohérence Territoriale - SCoT]

L'élaboration du SCoT du Pays Berry St-Amandois touche à sa fin et l'enquête publique devrait être ouverte à partir du printemps 2023. Nous souhaitons néanmoins proposer une présentation du Document d'Orientation et d'Objectifs à tous les habitants. Cette réunion publique se déroulera le 13 décembre prochain à partir de 14h30. Merci de vous inscrire par mail à scot@pays-berry-st-amandois.fr.



Berry St-Amandois
Pays au cœur d'OR
Communautés de communes : Coeur de France - Berry Grand Sud - Armon Boischaud Cher - Le Dunois

SCoT
Schéma de Cohérence Territoriale

Participez à l'élaboration du Projet d'Aménagement Stratégique du SCoT du Berry-Saint-Amandois !

 **Pays Berry St-Amandois**
8 décembre 2022 · 🌐

Rappel : réunions publiques SCoT CdC le Dunois et CdC Coeur de France. Ouvertes à tous 2 réunions publiques sont organisées le 13 décembre prochain. Nous vous proposons également de les suivre à distance de chez vous.

Vous pourrez nous rejoindre au moyen des liens suivants :

- Réunion publique n°1 - 16h00 - <https://us06web.zoom.us/j/89850047944> - n° de réunion : 898 5004 7944
- Réunion publique n°2 - 18h00 - <https://us06web.zoom.us/j/89395279803> - n° de réunion : 893 9527 9803

US06WEB.ZOOM.US
Join our Cloud HD Video Meeting

Extraits de la page Facebook du Syndicat du SCoT Pays Berry-Saint-Amandois

3- LES TEMPS DE LA CONCERTATION MIS EN ŒUVRE DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DU SCoT

Conférence des maires

Une conférence des maires a eu lieu le 10 mai 2023. Elle avait pour but la présentation de la traduction réglementaire dans le Document d'Orientation et d'Objectifs.

Aucune objection n'a été soulevée.



Photo prise lors de la conférence des maires

Rencontre avec les acteurs économiques

Des auditions d'acteurs économiques ont eu lieu aux dates du 12 et 13 février 2019. Ces auditions ont regroupé des acteurs issus de filières et de secteurs divers et variés.

Pour cela, des groupes d'audition ont été constitués : agriculture, attractivité résidentielle, développement économique, eau / ressources naturelles

Les thématiques abordées lors de ces auditions étaient transversales, portant à la fois sur le projet PNR que sur le développement touristique.

Plusieurs rencontres ont été organisées avec le CODEV, dont font parti un représentant de la chambre du commerce (M. Bonneau) et une représentante de la chambre des métiers (Mme. Doujy).

La première rencontre a eu lieu le 18 septembre 2019, pendant laquelle ont été présentés les étapes du projet, les processus de réflexion et les premiers éléments du SCoT.

La deuxième rencontre a eu lieu le 11 juin 2021, pendant laquelle a été présenté l'avancement sur le Plan d'Aménagement Stratégique.

3- LES TEMPS DE LA CONCERTATION MIS EN ŒUVRE DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DU SCoT

Les expositions

Un parcours d'exposition a été réalisé courant mai et circulant des les différentes intercommunalités du Pays Berry Saint-Amandois, présentant les panneaux de concertation élaborés pour cette occasion.

Les habitants ont pu venir prendre connaissance du contenu synthétisé du Document d'Orientation et d'Objectifs permettant d'appréhender les principaux objectifs du document.



4- LA COMMUNICATION MISE EN ŒUVRE DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DU SCoT

Affichage dans l'espace public

Des affiches ont été réalisées dans le but d'exposer les différentes méthodes et les moyens mis en places pour la concertation autour du projet de SCoT du Pays.

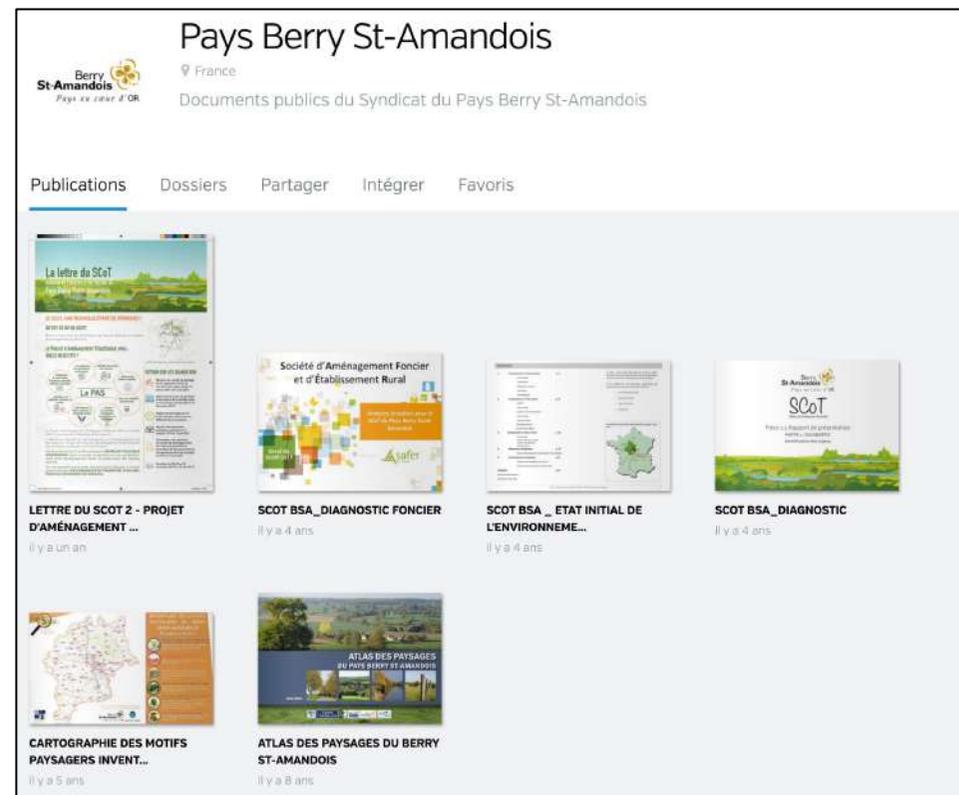


Affiche exposant les différentes modalités de la concertation

La communication numérique

Site internet

Sur la page Calameo, accessible depuis la page Facebook du Pays Berry-Saint-Amandois, il est possible d'accéder aux divers éléments ayant permis l'avancée du projet.



Extrait du site Calameo, page du Pays Berry-Saint-Amandois

Calameo <https://www.calameo.com/accounts/4188966>

4- LA COMMUNICATION MISE EN ŒUVRE DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DU SCoT

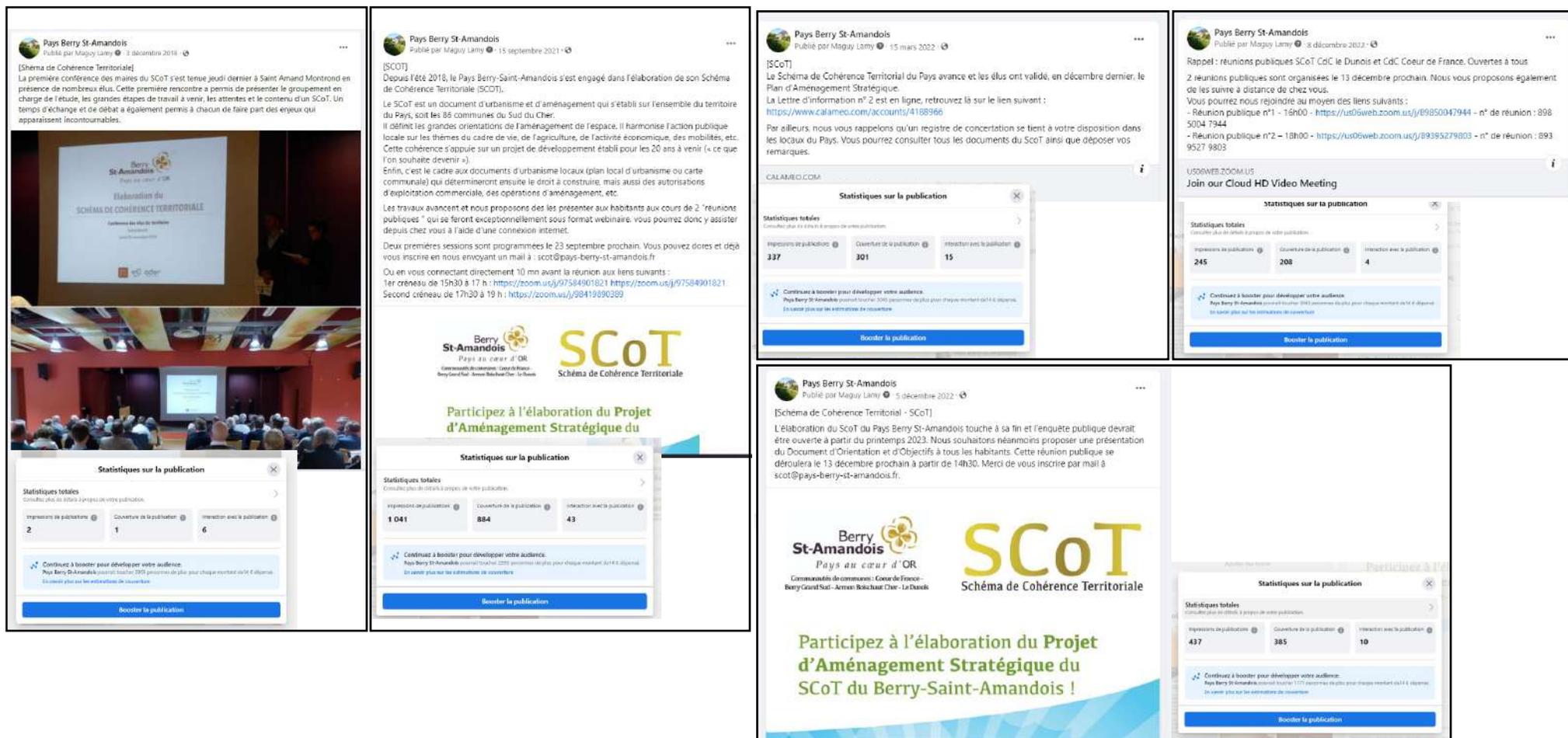
La communication numérique

Page Facebook

Au cours de l'élaboration du projet de SCoT la page Facebook du Pays Berry-Saint-Amandois a régulièrement été complétée selon les avancées.

Au total, la page regroupe environ 1 500 personnes, les publications rassemblaient en moyenne une visibilité d'en moyenne 400 personnes.

Cette page permettait de relayer les informations sur la démarche, notamment sur les réunions publiques, et transmettre diverses informations sur l'élaboration du projet SCoT, notamment le relai des pièces expliquant le projet de SCoT.



4- LA COMMUNICATION MISE EN ŒUVRE DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DU SCoT

Articles de presse

La démarche d'élaboration du SCoT a pu être relayée dans la presse locale en particulier pour annoncer les réunions publiques et informer la population sur la démarche d'élaboration du SCoT.



Extrait du journal « Le Berry Républicain » 14 septembre 2021 ; page 15

Pays berry saint-amandois
Le syndicat s'est réuni, lundi, au Châtelet

Publié le 15/10/2021



Accueilli lundi soir au foyer rural du Châtelet par la maire Bernadette Perrot- Dubreuil, le comité syndical du Pays Berry saint-amandois a tenu une réunion à l'ordre du jour étoffé.

Sur les quatre-vingt-dix-neuf élus représentant les quatre-vingt-six communes du Pays Berry saint-amandois (PBSA), ils étaient soixante présents, lundi, au Châtelet, permettant au président, Louis Cosyns, par ailleurs maire de Dun-sur-Auron, d'annoncer le quorum atteint.

Schéma de cohérence territoriale (SCoT). Le syndicat mixte de développement a prescrit l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) en 2016. Pour sa mise en œuvre sur vingt ans, un Plan d'aménagement stratégique (PAS) a été bâti selon trois axes, présentés par Magali Permentier, codirectrice du PBSA : revisiter la singularité patrimoniale et rurale du sud Berry, renforcer l'armature territoriale du Pays Berry saint-amandois et, enfin, organiser le territoire pour renforcer les complémentarités avec les territoires voisins.

Élections. Trois membres du bureau ont été élus à bulletin secret : Clarisse Duluc, Patrice Barret et Patrick Bigot.

Poste créé. Un poste d'assistant au Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) sera créé, assorti d'une demande de subventionnement à 75 % par l'État.

Santé. Animatrice territoriale santé, Véronique Galpin a commenté le témoignage d'un médecin généraliste sur les cabines de consultation de télé-médecine, « pas la meilleure solution mais la moins mauvaise », une solution jugée incontournable pour répondre au problème de démographie médicale.

Extrait du journal « Le Berry Républicain » 15 octobre 2021

4- LA COMMUNICATION MISE EN ŒUVRE DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DU SCoT

Les lettres du SCoT

Constituant des documents synthétiques, à porté pédagogique, rédigés et illustrés, autant destinés aux élus de tout le territoire qu'aux habitants et acteurs. Ces lettres viennent compléter le dispositif de communication du SCoT.

Dans le respect des engagements pris dans la délibération de prescription du SCoT, en matière « d'information via la presse locale et/ou les bulletins d'information des collectivités membres », le Syndicat Mixte du SCoT Pays Berry-Saint-Amandois a formalisé, au cours de la procédure, deux lettres du SCoT.

Ces dernières avaient pour objectif de relayer une information détaillée sur l'avancement de la procédure accompagnée d'une synthèse du contenu des études réalisées au moment de la publication de ces lettres.

La première expliquait la phase de diagnostic et de l'Etat Initial de l'Environnement et la deuxième visait à présenter l'ambition politique du territoire et les grandes orientations retenues dans le Projet d'Aménagement Stratégique.

Ces dernières ont été mises à disposition sur le page Calameo du Pays Berry-Saint-Amandois. De plus elles ont aussi été envoyées aux communes.



Lettre info SCoT n°1 : Le Diagnostic



La lettre du SCoT

Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Berry Saint-Amandois

Lettre n°1
Novembre 2019

QU'EST-CE QU'UN SCOT ?

C'est un schéma...

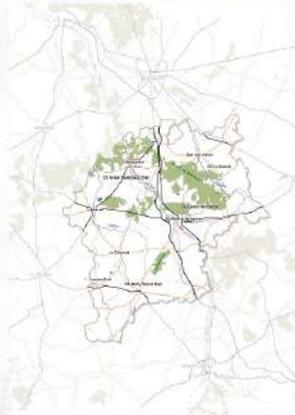
... qui **définit les grandes orientations** de l'aménagement du territoire, **donne l'objectif à atteindre** des politiques publiques thématiques et sert de cadre aux documents d'urbanisme locaux (PLU-i) qui détermineront ensuite le droit à construire.

... de cohérence...

Il **harmonise l'action publique locale** sur les thèmes du cadre de vie, de l'agriculture, de l'activité économique, des mobilités, etc.
Cette cohérence s'appuie sur un projet de développement du Pays Berry Saint-Amandois **pour les 20 ans à venir** (ce que l'on souhaite devenir).

...territoriale

Il est réalisé sur **les 86 communes des 4 intercommunalités** du Pays Berry Saint-Amandois : CCI Arnon Boischaud Cher - CC Berry Grand Sud - CC Cœur de France et CC Le Dunois.



Le SCoT du Pays Berry Saint-Amandois (atopia)

QUI L'ÉLABORE ?

 <p>Les Elus du Pays Berry Saint-Amandois</p> <p>Élus syndicaux, communautaires et municipaux.</p>	 <p>Les Personnes Publiques Associées (PPA)</p> <p>Etat, Chambres consulaires, Région, Département, intercommunalités voisines, ... Elles veillent à la prise en compte des enjeux et réglementations supérieures (lois, directives, schémas régionaux et départementaux) et à l'articulation du SCoT avec les territoires voisins.</p>	 <p>Le Conseil de Développement (CODEV)</p> <p>Société civile, les entrepreneurs, monde associatif.</p>	 <p>La Population</p> <p>Habitants, entrepreneurs, visiteurs, etc. Elle donne son avis sur les documents du SCoT et enrichit son projet de ses sensibilités différentes et complémentaires.</p>
--	---	---	---

PHASE 1 - Le Diagnostic

Les éléments clés du diagnostic pour identifier les caractéristiques du Pays Berry Saint-Amandois

UNE BAISSÉ DE LA POPULATION DEPUIS 1968

Une population qui vieillit rapidement, notamment dans **les secteurs ruraux les moins bien desservis** (moitié sud), du fait du départ des jeunes ménages et de l'attractivité auprès des retraités de la France entière.



47 085 habitants dans le Pays Berry Saint-Amandois

2,10 personnes en moyenne par ménage

UN PARC RÉSIDENTIEL SPÉCIALISÉ SUR LES GRANDS LOGEMENTS INDIVIDUELS

Un parc de logements **abordable** comparé aux agglomérations voisines qui répond partiellement à la demande (taille, statut d'occupation) et qui est peu attractif (ancienneté, risque de précarité énergétique,...).



29 865 logements, dont **73%** de résidences principales

26 620 logements individuels (90%) et **3 000** logements collectifs (10%)

UN TISSU ÉCONOMIQUE PRODUCTIF VIVACE

Une **montée en gamme de savoir-faire reconnus** (luxe et joaillerie), pour une adaptation aux nouvelles demandes (agricoles, industrielles,...) ; des **potentiels de créations d'emplois futurs importants** en lien avec les évolutions des modes de vie (services à la personne, tourisme, etc.)



12% des emplois dans l'industrie



10,5% des emplois dans l'agriculture (**5,7%** dans le Cher)



1 200 exploitations agricoles en 2010 (moitié moins qu'en 1988)

UNE OFFRE EN SERVICES ET EN ÉQUIPEMENTS CONCENTRÉE MAIS FRAGILE

Une **accessibilité aux services et aux équipements à pérenniser** dans un contexte de vieillissement de la population et de renchérissement des déplacements automobiles (coût du carburant).



6,9 commerces pour 1 000 habitants (6,0 en France).



297 équipements pour 10 000 habitants, ce qui en fait un territoire plus densément équipé qu'à l'échelle départementale (285 pour 10 000 habitants) : services de santé ; supermarchés ; des structures sportives, etc.



UNE OFFRE TOURISTIQUE PATRIMONIALE ET DE PLEINE NATURE

A l'interface de grandes entités touristiques régionales (Val de Loire, Brenne, Massif Central, Sancerre, Bourges) qui se traduit par une **difficulté à s'affirmer** comme destination touristique en tant que telle.

Une possible structuration d'offre touristique autour de la Nature et des Loisirs qui y sont liés : vallée du Cher, Canal du Berry, les vallées de l'Arnon et l'Auron (en lien avec le développement de la Véloroute : Vierzon/Nevers, Le Blanc/Saint-Amand-Montrond) et de son patrimoine.



Des activités de pleine nature : sport nautique, équitation, randonnée, baignade, etc, monuments à haute valeur patrimoniale



70 gîtes
500 lits
185 chambres d'hôtels dans 10 établissements
450 emplacements de camping

UN PATRIMOINE ARCHITECTURAL DIVERSIFIÉ

Le parc de logement ancien est important et constitue un **potentiel pour la rénovation** des bourgs et la revitalisation du Pays.
Le Pays Berry Saint-Amandois possède de nombreux éléments patrimoniaux variés et de renoms (abbaye, châteaux, églises, etc.)

Les variations des matériaux (teintes, granulométrie et textures) produisent des **ambiances urbaines très changeantes et spécifiques à chaque secteur du territoire.**



4 sites classés et **5 sites inscrits**
Château de Blois-Sir-Amé,
Eglise Saint-Paul, forteresse de Montrond, etc

DES PAYSAGES MULTIPLES SUPPORT DES IDENTITÉS DU PAYS BERRY SAINT-AMANDOIS

Des **paysages remarquables à préserver** : vignoble de Châteaumeillant, arc boisé de Meillant, coteau de Saint-Amand, bocages du Boischaud et de la Marche, etc.

Des paysages spécifiques sources d'**identités locales fortes et diversifiées** et qui sont support d'une riche biodiversité (notamment dans la vallée).



3 Zones NATURA 2000 : forêt de Tronçais, gîtes des Hérisson, Coteaux, bois et marais calcaires de la Champagne Berrichonne, etc.

75 Zones Naturelles d'Intérêt Écologiques Faunistiques et Floristiques (ZNIEFF) : étang de Saloup, vallée du Cher, Ruisseau du bocage entre le Brethon et le Vilhain, etc.

8 Espaces naturels sensibles : Bocage de Noirlac, Marais de Chavaignes, Sablons de Corquero

DES ACTIONS POUR LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Le Pays Berry Saint-Amandois s'oriente vers une production d'énergies renouvelables : il couvre ainsi 11 % de ses besoins énergétiques par sa production locale, tous usages confondus et toutes sources additionnées.



1 400 kWh/m²/an de gisement solaire moyen pour le Pays Berry Saint-Amandois



11 520 tonnes de déchets triés et recyclés



Lettre de SCoT - Phase 1 Le Diagnostic ; page 3

DES GRANDES ÉTAPES DE L'ÉLABORATION ET LE CONTENU DU SCOT



COMMENT PARTICIPER À LA RÉFLEXION ?

S'informer **Donner son avis** **Contribuer**



Des réunions publiques

participatives organisées avec la population pour échanger avec l'équipe du SCoT dès le second semestre 2020.



Une exposition, ouverte au public et itinérante sur l'ensemble du territoire, permettra de vous informer sur les conclusions des différentes phases de la mission.



Des articles dans les bulletins communautaires et municipaux pour vous informer sur la démarche du SCoT.



Le site internet du Pays Berry Saint-Amandois pour obtenir des informations sur les démarches et l'avancée du projet : www.pays-berry-st-amandois.fr



Des registres de concertation

pour donner votre avis sur le contenu du SCoT du Pays Berry Saint-Amandois au Siège du syndicat mixte du Pays Berry Saint-Amandois (88 avenue de la République, 18 200 Saint-Amand-Montrond).

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Pays Berry Saint-Amandois
88 av. de la République
18200 Saint-Amand-Montrond
Tél : 02.48.96.16.82
Fax : 02.48.96.50.78



Lettre de SCoT - Phase 1 Le Diagnostic ; page 4

Lettre info SCoT n°2 : Le Projet d'Aménagement Stratégique



LE SCoT, UNE NOUVELLE ÉTAPE DE FRANCHIE !

QU'EST-CE QU'UN SCOT ?

C'est un document de planification qui fixe les objectifs en matière d'aménagement du territoire.

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE (PAS) : QUELS OBJECTIFS ?



Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) est défini à l'article L141-3 du code de l'urbanisme selon lequel il :

« définit les objectifs de développement et d'aménagement du territoire à un horizon de vingt ans. *ils concourent à la coordination des politiques publiques sur les territoires.* »

Clé de voûte du SCoT, le PAS consiste en **UN PROJET POLITIQUE STRATÉGIQUE** visant à assurer un équilibre et une complémentarité entre développement urbain et préservation des espaces naturels.

Par une approche transversale des politiques publiques, il s'inscrit pleinement dans **UNE DÉMARCHÉ DE TRANSITION ET DE GESTION PLUS ÉCONOME DES ESPACES.**



Le SCoT du Pays Berry Saint-Amandois (otopia)

RETOUR SUR LES GRANDS RDV

Réunions du comité de pilotage les 27 septembre 2018, 23 mai 2019, 22 octobre 2020, 15 janvier 2021 et 11 mai 2021

Débat entre les élus du territoire et les acteurs de la société civile sur les scénarios prospectifs le 13 décembre 2019

Ateliers territorialisés les 24 & 25 novembre 2020 avec les différents élus municipaux.

Réunion des personnes publiques associées les 4 octobre 2019 & 11 juin 2021

Consultation des membres du conseil de développement de l'intercommunalité leur permettant de faire part de leurs remarques par écrit sur le projet du PAS, le 11 juin 2021

Carrefour du SCoT les 29 novembre 2018 & 23 avril 2019

PHASE 2 - Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)

Les éléments clés du PAS pour présenter les ambitions de développement du Pays Berry Saint-Amandois

LA STRATÉGIE DU PAS		
AXE 1 : REVISITER LA SINGULARITÉ PATRIMONIALE RURALE SUD BERRY	AXE 2 : RENFORCER L'ARMATURE TERRITORIALE DU PAYS BERRY SAINT-AMANDIS	AXE 3 : RENFORCER NOS COMPLÉMENTARITÉS AVEC LES TERRITOIRES VOISINS
<p>► POUR UNE RURALITÉ VIVANTE ET ATTRACTIVE</p>	<p>► AFFIRMER UN RÉSEAU DE PÔLES COMPLÉMENTAIRES POUR RENFORCER L'ACCESSIBILITÉ</p>	<p>► ENGAGER LE TERRITOIRE DANS LES TRANSITIONS À VENIR</p> <p>► RENFORCER L'ANCRAGE RÉGIONAL ET LES LIENS AVEC LES TERRITOIRES</p>
<p>► UN RAYONNEMENT PAR LA MISE EN VALEUR DES PAYSAGES ET DES PATRIMOINES</p>	<p>► ORGANISER LES CHAÎNES DE MOBILITÉ À TOUTES LES ÉCHELLES</p>	<p>► CONFORTER L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE DU BERRY SAINT-AMANDIS</p>

1. REVISITER LA SINGULARITÉ PATRIMONIALE RURALE SUD BERRY

► POUR UNE RURALITÉ VIVANTE ET ATTRACTIVE

Répondre aux nouveaux modes de vie basés sur une **ruralité assumée et connectée, alternative au mode de vie métropolitain** : mise en avant du rapport qualité/prix/espace

Structurer et déployer **une image de marque spécifique** fondée sur les motifs patrimoniaux et identitaires locaux (AOC du vignoble de Châteaumeillant, labels patrimoniaux et touristiques...)

Accompagner les activités primaires (agriculture, exploitations forestières) dans leurs actions de valorisation locale accrue et de diversification (abattoir de Saint-Amand-Montrond, Poule Noire du Berry...)

► UN RAYONNEMENT PAR LA MISE EN VALEUR DES PAYSAGES ET DES PATRIMOINES

Il s'agit d'envisager le **développement d'une économie touristique en faveur de l'itinérance** en :

- Préservant la **fonction écologique des motifs paysagers identitaires** (les massifs boisés de Châteauneuf, le réseau hydrographique des 3 vallées, du Cher, de l'Arnon et de l'Auron...)
- Poursuivre des objectifs d'un **urbanisme respectueux du site** (préservation et amélioration des silhouettes urbaines)
- **Reinvestir nos patrimoines bâtis** (par exemple : quartier d'habitat collectif de Saint-Amand-Montrond ou de Dun-sur-Auron)

2. RENFORCER L'ARMATURE TERRITORIALE DU PAYS BERRY SAINT-AMANDOIS

► AFFIRMER UN RÉSEAU DE PÔLES COMPLÉMENTAIRES POUR RENFORCER L'ACCESSIBILITÉ

Renforcer les pôles de services du territoire (pôle principal de Saint Montrond et pôles d'appui (Lignièrès, Châteauneuf, Châteaumeillant/Cularv/Le Châtelet, Levet, Dun-sur-Auron)

Renouveler les conditions d'accueil des populations et **organiser les complémentarités** au sein de bassins de proximité

Pérenniser et accompagner le développement des activités économiques

► ORGANISER LES CHAÎNES DE MOBILITÉ À TOUTES LES ÉCHELLES



Valoriser de l'**usage des modes doux** avec des infrastructures spécifiques sécurisées



Développer l'**usage collectif de la voiture** (promotion des dispositifs auprès des acteurs locaux)



Renforcer ou adapter les **offres souples en transports collectifs** (transport à la demande)



Organiser une **offre de rabattement** (vers Saint-Amand-Montrond notamment)

3. ORGANISER NOTRE TERRITOIRE POUR RENFORCER NOS COMPLÉMENTARITÉS AVEC LES TERRITOIRES VOISINS

► ENGAGER LE TERRITOIRE DANS LES TRANSITIONS À VENIR

Organiser la transition énergétique locale (neutralité carbone à horizon 2050)

Anticiper les risques liés au changement climatique et aux risques naturels

Engager un urbanisme de santé (qualité de l'air, préservation de la ressource en eau)

Gérer la ressource foncière (lutte contre l'artificialisation des sols)

► RENFORCER L'ANCRAGE RÉGIONAL ET LES LIENS AVEC LES TERRITOIRES



... En améliorant et en diversifiant les mobilités entre notre territoire et les agglomérations voisines (Bourges, Montluçon, etc.)

... En développant les offres et services en termes de santé, de culture et d'éducation



► CONFORTER L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE DU BERRY SAINT-AMANDOIS

Il s'agit de **promouvoir une offre basée sur l'itinérance douce** (chemins de randonnées, à pied, à cheval ou en vélo), **les activités de plein air et de nature** (trame bocagère du Sud Berry, arc boisé de Châteauneuf), **la découverte des patrimoines** (ruines gallo-romaines, abbaye de Noirlac) **ou encore la gastronomie** (Poule Noire du Berry, AOC fromagère, etc.).

LES GRANDES ÉTAPES DE L'ÉLABORATION ET LE CONTENU DU SCOT



COMMENT PARTICIPER À LA RÉFLEXION ?

S'informer

Donner son avis

Contribuer



Des réunions publiques

participatives ont été organisées avec la population pour échanger avec l'équipe du SCoT dès le second semestre 2021 par le biais de webinaires.



Des articles dans les bulletins communautaires et municipaux pour vous informer sur la démarche du SCoT.



Des registres de concertation

pour donner votre avis sur le contenu du SCoT au Siège du syndicat mixte du Pays Berry Saint-Amandois (88 avenue de la République, 18 200 Saint-Amand-Montrond) et bientôt en ligne (courant 2022)



Une exposition, ouverte au public et itinérante sur l'ensemble du territoire, permettra de vous informer sur les conclusions des différentes phases de la mission.



Le site internet du Pays Berry Saint-Amandois pour obtenir des informations sur les démarches et l'avancée du projet : www.pays-berry-st-amandois.fr

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Pays Berry Saint-Amandois
88 av. de la République
18200 Saint-Amand-Montrond

Tél : 02.48.96.16.82
Fax : 02.48.96.50.78

**Berry
St-Amandois**
Pays au cœur d'OR

Le registre de concertation publique

Un registre de concertation était disponible sous format papier et accessible dans les locaux du Syndicat Mixte.

Une communication avec les habitants souhaitant se renseigner sur les modalités de la concertation publique a pu être tenu au cours de la démarche.

Aucune remarque n'a été apportée à ce registre durant l'ensemble de la procédure d'élaboration du SCoT (2018-2023).



4- LA COMMUNICATION MISE EN ŒUVRE DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DU SCoT

Le registre de concertation publique

Annexe : Echange sur messagerie Facebook

The screenshot shows a Facebook Messenger interface on a desktop browser. The browser tabs include 'Nouvel onglet', 'Google Agenda - Semaine du 22', 'Monprojet.anah.gouv.fr', 'Facebook', and 'Meta Business Suite'. The address bar shows a URL from business.facebook.com. The Messenger window is titled 'Messagerie' and shows a list of messages on the left and a conversation with 'Ruth Bor' on the right.

Message 1 (Ruth Bor): 27/02/2022 15:07
Bonjour, Mardi 22 février je vous ai envoyé une mail sur l'adresse contact@pays-berry-st-amandois.fr - ça marche déjà? Car je n'ai pas eu une confirmation ni de réponse, je vous l'indique.... Merci d'en prendre soin, bonne journée.

Message 2 (User): 27/02/2022 16:54
Oui ça fonctionne. Vous allez recevoir une réponse.

Message 3 (Ruth Bor): 27/02/2022 18:13
Merci, vous m'avez rassuré!

Message 4 (User): 15/03/2022 13:29
Bonjour, je me tourne encore une fois vers vous. On n'a jamais répondu mon mail du 22 février; et la lettre d'information (no 2) ne répond pas mes questions non plus. Il me dit que "bientôt" le registre de concertation sera accessible par internet - mais si on ne trouve pas le PAS ni le D00 sur internet à quoi ça sert? Donc pourriez vous me dire s'il vous plait où les trouver (sans me déplacer)? Merci!

Message 5 (User): 15/03/2022 13:29
Bonjour
Le D00 n'est pas encore terminé ni rédigé. Nous avons répondu à votre mail en date du 28 février. Nous vous invitons à vérifier nos spams. La stratégie du PAS a été présentée en reunion publique. Ces réunions avaient été annoncées sur cette même page. Peut-être auriez-vous pu y assister. Cette stratégie est reprise dans la lettre numéro 2. téléphonez nous, il nous sera plus aisé de répondre aux questions que vous vous posez.

Message 6 (Ruth Bor): 15/03/2022 13:29
Bien bien! Merci, oui - votre mail était dans mon Spam! - j'ai bien voulu participer en 2021 - mais je ne me suis pas "réveillé" qu'en...

Message 7 (User): 15/03/2022 13:29
Répondre dans Messenger...

4- SYNTHÈSE / CONCLUSION

La volonté d'associer les habitants et les personnes ressource à la révision du Schéma de Cohérence Territoriale s'est traduite dans les faits. La concertation s'est donc tenue de manière continue durant toute l'élaboration du SCoT.

Le Syndicat Mixte a tenu à associer l'ensemble de la population, notamment par l'intermédiaire de réunions publiques ou par la publication d'articles, de lettres SCoT et de parcours de panneaux d'information, à destination des personnes qui ne pouvaient ou ne souhaitaient assister aux réunions publiques. Les différentes personnes ayant pris part à la concertation, ont pu participer à l'élaboration du SCoT, apportant leur contribution du diagnostic à la phase de Document d'Orientation et d'Objectifs, en passant par la vision stratégique. Les réunions publiques ont réuni des habitants intéressés, ce qui a permis de partager les différents éléments de la révision du SCoT avec les habitants et de recueillir leurs retours sur ceux-ci.

Les modalités initialement prévues par le conseil syndical ont été respectées tout au long de la procédure. Malgré une participation relativement faible, le bilan de la concertation apparaît tout de même positif, la concertation a permis de conforter le projet de révision du SCoT élaboré par le Syndicat Mixte, de le compléter et de l'enrichir sur des points spécifiques ayant été portés à l'attention des élus au cours des temps organisés dans le cadre de la concertation avec les habitants.